

Londres, le 12 juin 2008

## CAA – COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réunion du Comité de l'aide alimentaire Londres le 6 juin 2008

Le Comité de l'aide alimentaire s'est réuni à Londres le 6 juin 2008 sous la présidence du Dr. Hedwig Wögerbauer d'Autriche. Les membres ont considéré les derniers faits nouveaux dans la situation alimentaire mondiale, notamment les urgences actuelles et l'impact des récentes envolées des prix sur les populations vulnérables. Les donateurs ont échangé des informations sur des mesures supplémentaires prises pour garantir des livraisons suffisantes d'aide alimentaire aux pays en développement. Il a été pris note du résultat de la Conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale, en particulier les mesures auxquelles s'engagent les gouvernements pour faire face au défi que présentent les prix alimentaires plus élevés.

Le total des expéditions des donateurs d'aide alimentaire en vertu de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999 (CAA) en 2007/08 devrait approcher 6 millions de tonnes, en léger recul par rapport à l'année précédente. Toutefois, ces livraisons dépasseront les obligations minimales cumulées en vertu de la CAA, qui sont presque entièrement exprimées en termes de volume. Les membres ont brièvement décrit les allocations budgétaires supplémentaires importantes qui ont été mobilisées par leur gouvernement pour aider à couvrir la forte hausse des coûts de distribution et des marchandises observée cette année.

Le Comité est convenu que la Convention actuelle, qui devait expirer le 30 juin 2008, serait prorogée d'une année, au 30 juin 2009, garantissant le maintien des obligations d'aide des membres à une époque de besoins accrus et de préoccupations notables concernant les approvisionnements alimentaires. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce, dans une communication au Comité de l'aide alimentaire, a rendu compte des tout derniers développements ayant touché l'aide alimentaire lors du cycle de Doha des négociations commerciales multilatérales. Les membres ont envisagé la meilleure façon de mettre en œuvre le processus préparatoire de la renégociation de la CAA, afin d'en faire un instrument encore plus efficace pour combattre la faim. Dans cette optique, il a été convenu qu'avant leur prochaine réunion de décembre 2008, les membres feraient le point de la situation et prendraient des dispositions pour intensifier les travaux préparatoires concernant les objectifs et la structure d'une nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire.

M. Masato Takaoka, Ministre (Affaires économiques), Ambassade du Japon, a été élu Président du Comité pour 2008/09.

*Note aux rédacteurs : Aux termes de la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) de 1999, les pays donateurs s'engagent à procurer chaque année aux pays en développement les quantités ou les valeurs minimales spécifiées d'aide alimentaire sous forme de céréales et autres produits alimentaires. La Convention a pour objet de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et d'améliorer l'aptitude de la communauté internationale à répondre aux situations d'urgence alimentaire et autres besoins alimentaires des pays en développement, en veillant à ce que l'aide alimentaire soit destinée à réduire la pauvreté et la faim des groupes les plus vulnérables.*

*La Convention relative à l'aide alimentaire est administrée par le Conseil international des céréales (CIC) et le Secrétariat du CIC assure les services administratifs du Comité de l'aide alimentaire. Pour obtenir un complément d'information sur le rôle et les activités du Comité de l'aide alimentaire, veuillez voir le site Internet du CIC en tapant [www.igc.org.uk](http://www.igc.org.uk) ou contactez le Secrétariat du CIC.*

PR(FAC juin 08)